RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GESTYS VALEURS FAMILIALES

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des actions de la Zone Euro, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori STOXX EUROPE 600 Total Return.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice STOXX EUROPE 600 Total Return est exprimé en euro et retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis.

Stratégie d'investissement

Le portefeuille du FCP est constitué majoritairement de sociétés européennes de moyennes et de grandes capitalisations, sur tous secteurs d'activité. Le gérant privilégiera les sociétés ayant un actionnariat à dominante familiale avec une vision long terme. Cette première sélection s'effectue sur l'analyse du « business model » des sociétés et sur la qualité de son management.

A la suite de cette sélection qualitative, le gérant utilise dans sa gestion les résultats de l'Analyse Technique quotidienne et des signaux d'achat ou de vente qu'elle fait apparaître.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 100% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 20% aux marchés des actions de petites capitalisations (inférieures à 2 milliards d'euros) ;
- de 0 à 5% sur les marchés d'actions émergentes ;
- de 0% à 10% en actions hors zone euro mais libellées en euro ;
- de 0% à 8% en actions hors zone euro mais libellées sur des devises hors euro.

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation ou non notés, dont :

- de 0% à 5% en instruments de taux devenus spéculatifs après l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou devenu non notés.

De 0% à 25% sur les marchés des obligations convertibles via des OPC. Le FIA est exposé au risque de change à hauteur de 8% maximum.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Le FIA peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 50% de son actif net en OPCVM de droit français ou européen, et jusqu'à 30% en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

I - Orientation

a) Affectation des résultats: Les revenus du FIA sont capitalisés intégralement.

<u>b) Objectif de gestion</u>: GESTYS VALEURS FAMILIALES a pour objectif d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des actions de la Zone Euro sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

Le portefeuille du FCP est constitué majoritairement de sociétés européennes de moyennes et de grandes capitalisations, sur tous secteurs d'activité. Le gérant privilégie les sociétés ayant un actionnariat à dominante familiale avec une vision long terme. Cette première sélection s'effectue sur l'analyse du « business model » des sociétés et sur la qualité de son management. A la suite de cette sélection qualitative, le gérant utilise dans sa gestion les résultats de l'Analyse Technique quotidienne et des signaux d'achat ou de vente qu'elle fait apparaître.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

c) Indicateur de référence : Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori STOXX EUROPE 600 Total Return (ISIN : EU0009658210) (Code Mnémonique Bloomberg SXXR). Cet indice est composé de 600 des principales capitalisations boursières de dix-huit pays européens, couvrant 90% de la capitalisation du marché boursier européen.

Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com. Cet indice est exprimé en euro et retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis.

<u>d) Profil de risque</u>: votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

L'investisseur s'expose aux risques suivants :

Risque de perte en capital

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le FIA ne soit pas

investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative pourrait baisser.

Risque spécifique lié à l'Analyse Technique

Le fonds peut comporter un risque spécifique lié à l'Analyse Technique dans la mesure où elle repose sur des signaux basés sur des phénomènes passés. Il existe un risque que la gestion mise en place ne soit pas efficiente, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent à l'avenir, ce qui peut faire baisser la valeur liquidative.

Risque de marché actions

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié à l'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations :

En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux

En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

Risque de crédit

En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entrainer la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux obligations convertibles

Le FIA peut être investi en direct ou via des FIA en obligations convertibles. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, niveau des primes de risque sur les émetteurs, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution de la volatilité implicite de l'action sous-jacente de l'obligation convertible ou échangeable. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FIA.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité: Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) : Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque

accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de durabilité: Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement, et, à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

II - Méthode de calcul du risque global

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global du Fonds est la méthode de calcul de l'engagement.

III - Changements substantiels intervenus au cours de la période

• Changement du représentant pour le commissaire aux comptes du fonds, la société KPMG, anciennement représenté par : « M. DUVAL-ARNOULD », dorénavant représenté par : « Mme. Séverine ERNEST » ;

A compter du 18 avril 2024 :

- Modification de l'indicateur de comparaison et d'appréciation à posteriori :
- o Auparavant : EUROSTOXX 50 Total Return (code ISIN EU0009658152) (code mnémonique Bloomberg SX5T)
- o Dorénavant : STOXX EUROPE 600 Total Return (code ISIN: EU0009658210) (code mnémonique Bloomberg : SXXR)
- o Et par conséquent au sein du paragraphe sur la définition de l'analyse technique, la mise à jour du phrasé du processus d'analyse en remplaçant la référence à l'ancien indicateur de comparaison a posteriori par le nouvel indicateur a posteriori ;
- Intégration d'une fourchette de 0% à 8% en actions hors zone Euro mais libellées en devise étrangère (devise hors euro) ;
- Intégration du risque de change à hauteur de 8% maximum ;
- Ajout du risque de change au sein du paragraphe « Profil de risque » ;
- La mise à jour de la dénomination des frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille, désormais frais de fonctionnement et autres services.

A compter du 8 novembre 2024 :

Au sein du paragraphe relatif à la stratégie utilisée :

- o La modification de la mention relative à l'investissement éligible au PEA :
- ♣ Auparavant : « Si l'investissement en actions est de 75% minimum, l'exposition en actions pourra aller jusqu'à 100% et sera élevée lorsque les signaux techniques seront favorables voire neutres mais sera diminuée lorsque les signaux seront négatifs » ;
- ♣ Désormais : « Si l'investissement en actifs éligibles au PEA est de 75% minimum, l'exposition en actions pourra aller jusqu'à 100% et sera élevée lorsque les signaux techniques seront favorables voire neutres mais sera diminuée lorsque les signaux seront négatifs » ;

- o L'ajout d'une mention précisant la taille des capitalisations retenue par la SGP : « Grande capitalisation : capitalisation supérieure à 5 milliards d'euros. Moyenne capitalisation : capitalisation comprise entre 2 et 5 milliards d'euros. Petite capitalisation : capitalisation inférieure à 2 milliards d'euros » ;
- o La modification de la taille retenue pour les petites capitalisations : auparavant « inférieures à 1 milliard d'euros », désormais « inférieures à 2 milliards d'euros » ;
- o Au sein de la fourchette d'exposition « de 0% à 100% sur les marchés actions de toutes zones géographiques » : la suppression de la mention « hors pays émergents » ;
- o L'ajout d'une fourchette « De 0 à 5% sur les marchés d'actions émergentes ».
- Au sein du paragraphe relatif aux actifs : o Au niveau des Instruments Actions, la suppression de la mention suivante : « L'investissement aux marchés de pays de la zone euro est compris en permanence entre 75% et 100% de l'actif net » ;
- o Au sein du paragraphe relatif aux titres intégrant des dérivés, l'ajouts des droits de souscription ;
- La mise à jour du tableau des frais facturés au FIA, sans augmentation de frais selon la société de gestion, avec l'ajout de la tarification pour les ETF, certificats, obligations et bons de souscription.

IV- Politique d'investissement

Le portefeuille du FCP est constitué majoritairement de sociétés européennes de moyennes et de grandes capitalisations, sur tous secteurs d'activité. Le gérant privilégie les sociétés ayant un actionnariat à dominante familiale avec une vision long terme. Cette première sélection s'effectue sur l'analyse du « business model » des sociétés et sur la qualité de son management. A la suite de cette sélection qualitative, le gérant utilise dans sa gestion les résultats de l'Analyse Technique quotidienne et des signaux d'achat ou de vente qu'elle fait apparaître.

Au 31 mars 2025, le fonds est investi à hauteur de 83.7% en titres éligibles au PEA.

13.2% des actions détenues sont des small caps (capitalisation inférieure à 2 milliards d'euros)

50.9% des actions détenues concernent des sociétés à caractère familial.

A noter, l'investissement dans les énergies alternatives et la valorisation des déchets via l'obligation UPCAIR 10% à hauteur de 7,19%.

Les titres ayant contribué le plus positivement à la performance du fonds sur l'exercice sont :

- Metavisio, SAP, Inditex, Crossject, Allianz, Vinpaï, Banco Comercial Portugues, Unicredit, Banco Santander, Essilor

Les éléments ayant contribué le plus négativement à la performance du fonds sur l'exercice sont : LVMH, Drone Volt, Spineguard, Nicox, Stellantis, ASML, TME Pharma, Gestys santé biotech, Carmat, DBT

Sur l'exercice 2024 courant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 :

- le fonds cède 11.7%,
- l'indice EuroStoxx 50, remplacé par l'indice Stoxx Europe 600 dividendes ré-investis à compter du 23 avril 2024, progresse de 6.2%

Dans l'ensemble, la période a été favorable pour les indices composites européens, mais il convient de noter la forte surperformance du DAX qui s'octroie près de 20%, alors que dans le même temps, l'indice

CAC 40 réinvesti cède 1.4%. Les plus petites capitalisations ont en outre continué à être délaissées par les investisseurs (CAC small -4.9%).

Le segment des micro caps françaises sur lequel le fonds s'est exposé via des augmentations de capital ou des fonds spécialisés a également déçu et pénalisé la performance du fonds sur l'année. L'exposition favorable sur les majors allemandes (SAP, Allianz, Siemens) a été compensée par le repli des grandes familiales françaises opérant dans le secteur du luxe (LVMH, L'Oréal).

Au premier trimestre 2025, les marchés actions européens ont surperformé leurs homologues américains grâce au rallye enregistré sur les valeurs des secteurs de la banque et de la défense, peu présentes dans notre thématique. Une allocation subsidiaire sur Santander, Unicredit et Banco Comercial Portugues a toutefois permis de profiter du parcours exceptionnel de ces banques.

Après un début d'année porteur sur les marchés actions, fin mars, les indices ont souffert de l'élaboration de nouvelles taxes douanières par l'administration Trump. Leur mise en place définitive accroîtrait en effet l'incertitude économique du fait des répercussions attendues sur l'inflation. Ces annonces impactent la confiance du consommateur et des chefs d'entreprise, reléguant au second plan, côté européen, la nouvelle baisse des taux de la BCE et le vote par l'Allemagne d'un plan d'investissement record de 500 milliards d'euros. Dans ce contexte de hausse de volatilité, les valeurs de croissance les plus exposées enregistrent de forts dégagements, ce qui pourrait faire naître de nouvelles opportunités en cas d'adoucissement des mesures envisagées par le gouvernement américain.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA. La quote-part des actifs investis en titres éligibles au PEA au 31/03/2025 est de 83.7%.

V - Principaux mouvements (« devise de comptabilité ») dans le portefeuille titres en cours de période

Titres	Acquisitions	Titres		Cessions
Metavisio	€ (1 163 263,37)	Metavisio	€	1 277 614,40
ASML	€ (855 548,29)	ASML	€	947 466,57
LVMH	€ (595 424,96)	LVMH	€	595 330,49
Hermès international	€ (578 223,14)	Hermès international	€	592 422,37
Total Energies	€ (421 470,10)	Total Energies	€	419 280,09
Safran	€ (394 029,28)	Dassault Systèmes	€	359 543,04
Siemens	€ (383 778,94)	Siemens	€	357 407,57
Carmat	€ (370 480,87)	Axa	€	343 771,60
Axa	€ (364 625,88)	Inditex	€	338 995,53
Dassault Systèmes	€ (361 139,53)	Carmat	€	335 471,40

VI - Investissement du FIA en instruments financiers du groupe

Au cours de l'exercice, le FIA été investi dans des OPC de la Société. Le pourcentage détenu en parts du fonds GESTYS SANTE BIOTECH, FIA actions de la Zone Euro, principalement investi en actions européennes de sociétés du secteur de la santé et de la biotechnologie, est passé de 2.38% de l'actif net au 28/03/2024 à 3.55% de l'actif net au 31/03/2025.

VII - Evolution de l'actif net et de la valeur de la part

Date	V.L. (€)	Nombre de parts	Actif net (en K€)
31/03/2025	133.44	22254,292	2969
28/03/2024	151.10	14436,000	2181
31/03/2023	152.04	16984,000	2582
31/03/2022	139.28	19 991,719	2589
31/03/2021	140.98	24 624,245	3471
31/03/2020	107.97	33 721,000	3641
29/03/2019	119.88	21 348,000	2559
29/03/2018	120.86	21 423,000	2589
31/03/2017	125.84	23 854,900	3002
31/03/2016	107.42	25 422,900	2731
31/03/2015	126,34	26 456,010	3342
31/03/2014	112,62	30766,51	3465
28/03/2013	92,88	35639,978	3310
30/03/2012	86,92	36235,888	3150

VIII - Ventilation simplifiée de l'actif

	Pourcentage arrondi de l'actif net		
	28/03/2024	31/03/2025	
Actions et valeurs assimilées	88.43%	81.40%	
Obligations et valeurs assimilées	0.0%	7.19%	
Parts d'OPC	6.59%	10.26%	
Trésorerie	4.97%	1.15%	
Total Actif Net	100,0%	100,0%	

Le détail du portefeuille est disponible sur simple demande à l'adresse suivante : GESTYS
37, rue des Mathurins
75008 PARIS
et sur le site internet www.gestys.com.

IX – Effet de levier

	Au 31/03/2025
Calcul de l'effet de levier selon la méthode brute	98.85%
Calcul de l'effet de levier selon la méthode de l'engagement	100%

Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

X Tableau d'exposition aux risques

Le fonds est principalement exposé au risque action :

	Tableau d'exposition au risque action		
	Bilan	Hors Bilan	
Actions et valeurs assimilées	81.40%	0%	
Valeurs françaises	46.66%	0%	
Valeurs Etrangères	38.31%	0%	

Exposition aux actions de petites et moyennes capitalisations : 13.2%

Exposition au risque de taux : 13.90%

Exposition au risque de crédit : 0%

Exposition au risque lié aux obligations convertibles : 0%

Exposition au risque de change : 0%

XI - Traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs du FIA n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

XII - Taux de rotation

Taux de rotation sur l'exercice 2024 : 10.46

XIII - Règlement SFTR

Le fonds n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de la période et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

XIV - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

En application des dispositions du Règlement Général de l'AMF, les sociétés de gestion sont tenues d'établir un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation lorsqu'elles ont recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation ont représenté pour l'exercice précédent un montant supérieur à 500.000 euros. Ce seuil de 500.000 euros n'ayant pas été atteint pour l'exercice 2024, il n'a pas été établi de compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

XV - Compte rendu sur les rémunérations versées en 2024

I/ Objectif de la politique de rémunération :

La politique de rémunération de GESTYS est compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des FIA que la Société de Gestion gère. La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des FIA qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces FIA, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération mise en place permet de :

- supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;
- supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

- assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés ;
- soulever toutes situations de conflits d'intérêts.

Pour ce faire, la Société de gestion a mis en place et maintien de façon adéquate une politique de prévention et de gestion conflits d'intérêts, ainsi qu'une cartographie des situations potentielles des conflits d'intérêt auxquels elle est susceptible d'être exposée au regard de des activités, de la typologie de sa clientèle, de ses partenariats, etc... Les employés de GESTYS se voient offrir un package salarial attractif et basé sur le marché, incluant notamment un équilibre approprié établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. De plus, l'évaluation des performances est réalisée dans un cadre pluri annuel et adapté à la période de détention recommandée aux investisseurs des FIVG gérés par GESTYS, afin de garantir qu'elle porte bien sur les performances à long terme de la Société et sur ses risques d'investissement et que le paiement effectif des composantes de la rémunération qui dépendent des performances s'échelonne sur la même période.

II/ Périmètre du personnel identifié et collaborateurs concernés par la politique de rémunération :

Eu égard à la taille et à la structure de la société de gestion, tous les collaborateurs de GESTYS sont concernés par le dispositif mis en place en matière de rémunération variable. Le personnel identifié à ce jour par GESTYS comprend donc l'ensemble de ses salariés. Une revue du personnel identifié est effectuée de manière annuelle.

III/ Typologies de rémunérations identifiées :

La typologie de rémunération applicable aux collaborateurs de GESTYS se décompose en :

- Une rémunération fixe ;
- Une rémunération variable en respect du principe de proportionnalité et des dispositions issues de la directive AIFM :
- Une rémunération variable discrétionnaire applicable pour les dirigeants, approuvée et fixée par le Conseil de Surveillance de GESTYS ;
- Une rémunération variable sous forme de dividendes pouvant être perçue par les dirigeants qui est encadrée par les statuts de la société de gestion, approuvée en Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes annuels et sous le contrôle du commissaire aux comptes ;
- Une rémunération variable pour les gérants de portefeuille qui est fonction des performances des FIA et qui est évaluée au travers de processus précis basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs préalablement pondérés.

Ces thèmes sont à titre d'exemple et sans préjudice de conventions individuelles :

- La performance économique des fonds (performance annualisée, comparaison au benchmark, évolution de l'encours et des actifs gérés) ;
- La maîtrise des risques associés à la gestion. Cette maîtrise est mesurée tant qualitativement que quantitativement au travers de critères tels que la maîtrise des risques et profils de gestion, le respect des ratios d'investissement ;
- Le respect des obligations réglementaires et des procédures internes : prise de connaissance des évolutions réglementaires, participation à la formation LCB/FT, Indépendamment des considérations émises ci-avant, GESTYS s'engage :
- 1) A respecter le seuil annuel fixé à 100 000 euros en application du principe de proportionnalité.
- 2) A établir un juste équilibre entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale.

IV) Intégration des risques de durabilité :

GESTYS applique les principes de sa politique de rémunération conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR » entrées en vigueur à compter du 10 mars 2021. De facto, les rémunérations variables individuelles sont déterminées en respect des dispositions du règlement SFDR et le cas échéant, si la situation se présente en appliquant le respect des risques en matière de durabilité.

Le tableau ci-après présente le montant agrégé des rémunérations versées sur l'exercice, ventilé par catégories de salariés ou d'autres membres du personnel visés à l'article L. 533-22-2 du Code monétaire et financier.

en €uros	Part Fixe	Part Variable	Rémunération Brute Totale
Rémunérations brutes versées au cours de l'exercice (ensemble du personnel soit deux cadres salariés).	176927	0	176927
Dont rémunérations brutes versées aux deux collaborateurs identifiées comme preneurs de risques.	176927	0	176927

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion en vigueur sont disponibles sur le site internet de GESTYS.

XVI - Règlement SFDR et Taxonomie

Ce FIA n'a promu aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

XVII - Informations diverses

Etablissement gestionnaire: GESTYS 37, rue des Mathurins -75008 PARIS

Etablissement dépositaire : CIC

6, avenue de Provence – 75441 PARIS cedex 09

Rapport mis à la disposition des souscripteurs dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période et adressé s'ils en font la demande auprès de la société de gestion.

La politique d'engagement actionnarial et son compte rendu sont disponibles sur le site internet www.gestys.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Autres fonds gérés par GESTYS : Gestys Santé Biotech et Gestys Nutrition Santé Bien-Être.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2025

GESTYS VALEURS FAMILIALES

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion a mis en place une Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion dans la rubrique Informations réglementaires : www.gestys.com.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Evènements intervenus au cours de la période

23/04/2024 Mise à jour de la trame : Changement du représentant pour le commissaire aux comptes du fonds, la société KPMG, anciennement représenté par : M. DUVAL-ARNOULD , dorénavant représenté par : Mme. Séverine ERNEST

23/04/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indicateur de comparaison et d'appréciation à posteriori :

23/04/2024 Caractéristiques de gestion : Intégration d'une fourchette de 0% à 8% en actions hors zone Euro mais libellées en devise étrangère (devise hors euro

23/04/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : La mise à jour de la dénomination des frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille, désormais frais de fonctionnement et autres services

22/11/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

22/11/2024 Frais : La mise à jour du tableau des frais facturés au FIA, sans augmentation de frais selon la société de gestion, avec l'ajout de la tarification pour les ETF, certificats, obligations et bons de souscription.

Bilan actif au 31/03/2025 en EUR

	31/03/2025	28/03/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers	ŕ	
Actions et valeurs assimilées (A) ¹	2 417 433,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 417 433,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B) ¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C) ¹	213 424,66	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	213 424,66	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	304 583,00	
OPCVM	199 133,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	105 450,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	2 935 440,66	
Créances et comptes d'ajustement actifs	269 213,27	
Comptes financiers	80 292,21	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	349 505,48	
Total Actif I + II	3 284 946,14	

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/03/2025 en EUR

	31/03/2025	28/03/2024
Capitaux propres :		
Capital	3 362 683,45	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-392 955,83	
Capitaux propres I	2 969 727,62	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	315 218,52	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	315 218,52	
Total Passifs : I + III + IV	3 284 946,14	

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR

	31/03/2025	28/03/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	51 561,43	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	51 561,43	
Charges sur opérations financières	, , ,	
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	51 561,43	
Autres produits :	31 301,43	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
	0,00	
Autres produits Autres charges:	0,00	
	-50 512,18	
Frais de gestion de la société de gestion		
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-50 512,18	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	1 049,25	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D) Revenus nets I = C + D	6 249,16	
	7 298,41	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	07 757 44	
Plus et moins-values réalisées	-87 757,44	
Frais de transactions externes et frais de cession	-78 849,13	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-166 606,57	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-973,70	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-167 580,27	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-212 645,96	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00 -212 645,96	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-212 040,96	

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR

	31/03/2025	28/03/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-20 028,01	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-232 673,97	
Acomptes:		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	-392 955,83	

^{*} Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sousjacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des actions de la Zone Euro, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori STOXX EUROPE 600 Total Return.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice STOXX EUROPE 600 Total Return est exprimé en euro et retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021
Actif net total	2 969 727,62	2 181 350,37	2 582 327,30	2 784 583,40	3 471 621,62
PART CAPI C					
Actif net	2 969 727,62	2 181 350,37	2 582 327,30	2 784 583,40	3 471 621,62
Nombre de parts	22 254,292	14 436,000	16 984,000	19 991,719	24 624,245
Valeur liquidative unitaire	133,44	151,10	152,04	139,28	140,98
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-7,21	0,13	1,57	13,72	0,00

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions :
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant)

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
С	FR0010946574	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
С	FR0010946574	2% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0010946574 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé d	le répartition (er	า %)
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,18%TTC Max Pour les actions, warrants, ETF, certificats, obligations et droits et bons de souscription dont une commission fixe pour le dépositaire : France 25€ TTC Etranger 30€ TTC			
Pour les TCN BT Une commission fixe acquise 100% au dépositaire France 25€ TTC Etranger 55€ TTC			
Pour les Marchés à Terme Futurs EUREX : 8€ TTC/lot Max dont une commission fixe pour le dépositaire : 2€ TTC/lot			
Options EUREX : 1,61%TTC Max Mini 15€ TTC dont une commission fixe pour le dépositaire : 0.35% mini 7€ TTC			
Pour les OPC : une commission acquise à 100% au dépositaire et à la charge de la société de gestion : OPC commercialisés en France ou admis en Euroclear : 15 € TTC OPC commercialisés à l'étranger : 40 € TTC OPC off-shore : 150 € TTC			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur.
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.
- « Observation relative à la Valorisation des titres FR0010400S3G4 UPCAIR 10 07/31/26 En l'absence d'un marché actif liquide pour l'émission FR0010400S3G4 UPCAIR 10 07/31/26, ces titres demeurent valorisés par la société de gestion au coût d'acquisition des titres augmenté des intérêts courus.

L'évaluation ainsi retenue présente des incertitudes et ne saurait présenter le même degré de précision que celle provenant de cours régulièrement publiés et issus de cotations sur des marchés réglementés actifs. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre la valeur retenue, évaluées comme indiqué ci-dessus, et le prix auquel serait effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance.

Ces actifs représentent 7,19% de l'actif net au 31/03/2025 et 7,43% de l'actif net en tenant compte de l'exposition induite par l'investissement dans le fonds Gesty Santé Biotec »

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options:

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sousjacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe:

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme
- 2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les états financiers de l'exercice précédent figurent en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/03/2025	28/03/2024
Capitaux propres début d'exercice	2 181 350,37	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 812 651,35	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-646 070,82	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 049,25	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-166 606,57	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-212 645,96	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 969 727,62	

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	12 587,215	1 812 651,35
Parts rachetés durant l'exercice	-4 768,923	-646 070,82
Solde net des souscriptions/rachats	7 818,292	1 166 580,53

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	I I ibelle de la part		Affectation des sommes distribuables Devise de la part		Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010946574	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	2 969 727,62	22 254,292	133,44

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par par				
exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Belgique +/-	Italie +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 417,43	1 400,98	454,45	177,18	133,82	116,56
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 417,43	NA	NA	NA	NA	NA

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

	Exposition	Décompositio	n de l'expositior	Décomposition par niveau de deltas		
exprimés en milliers d'Euro	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" td=""><td>> 5 ans</td><td><= 0,6</td><td>0,6<x<=1< td=""></x<=1<></td></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< td=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

		Ve	ntilation des exp	ositions par type	e de taux
exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	213,43	213,43	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	80,29	0,00	0,00	0,00	80,29
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00			0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	213,43	0,00	0,00	80,29

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	· ·	213,43		0,00	· ·
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	80,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps Autres instruments	0,00 0,00	0,00 0,00	· ·	0,00 0,00		0,00 0,00	
	00.00	6.00	6.00	040 40	6.00	6.00	0.00
Total	80,29	0,00	0,00	213,43	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

					Autres devises
exprimés en milliers d'Euro					+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	213,42
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	213,42

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007057625	GESTYS SANTE BIOTECH	Gestys	Actions	France	EUR	105 450,00
FR0007368865	GUTENBERG OBLIGATIONS	Gutenberg Finance	Obligations	France	EUR	59 598,00
	ANTAREA PATRIMOINE-C	PATRIMOINE	Mixte	France	EUR	139 535,00
Total						304 583,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/03/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	269 213,27
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	269 213,27
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-314 730,27
Frais de gestion	-488,25
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-315 218,52
Total des créances et dettes	-46 005,25

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/03/2025
Frais fixes	50 512,18
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0007057625	GESTYS SANTE BIOTECH	105 450,00
Total			105 450,00

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025	28/03/2024
Revenus nets	7 298,41	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 298,41	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 298,41	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	7 298,41	
Total	7 298,41	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025	28/03/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-167 580,27	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-167 580,27	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-167 580,27	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-167 580,27	
Total	-167 580,27	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			2 417 433,00	81,40
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 417 433,00	81,40
Aérospatial et défense			240 172,32	8,09
AIRBUS	EUR	744	121 108,32	4,08
SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	492	119 064,00	4,01
Agro-alimentaire			122 694,88	4,13
DANONE	EUR	1 732	122 694,88	4,13
Articles personnels			171 184,80	5,76
HERMES INTERNATIONAL	EUR	25	60 275,00	2,03
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	194	110 909,80	3,73
Assurance - Non vie			240 501,90	8,10
ALLIANZ	EUR	345	121 474,50	4,09
AXA	EUR	3 021	119 027,40	4,01
Automobiles et équipementiers			61 183,20	2,06
FERRARI NV	EUR	156	61 183,20	2,06
Banques			279 649,98	9,42
BANCO SANTANDER	EUR	7 600	47 089,60	1,59
ING GROEP	EUR	6 448	115 999,52	3,91
UNICREDIT REGR.	EUR	2 262	116 560,86	3,92
Bâtiment et matériaux de construction			56 487,20	1,90
SAINT-GOBAIN	EUR	616	56 487,20	1,90
Boissons			133 818,92	4,51
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	2 351	133 818,92	4,51
Electronique / Equipements électriques			73 320,00	2,47
DBT RGPT	EUR	141 000	73 320,00	2,47
Energie non renouvelable			168 450,56	5,67
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	337	47 281,10	1,59
TOTALENERGIES SE	EUR	2 031	121 169,46	4,08
Equipements et services de santé			87 285,78	2,94
SPINEGUARD	EUR	737 211	87 285,78	2,94
Equipements et services médicaux			118 368,40	3,98
ESSILORLUXOTTICA	EUR	446	118 368,40	3,98
Industries généralistes			88 574,20	2,98
SIEMENS	EUR	418	88 574,20	2,98
Logiciels et services informatiques			301 317,26	10,15
DASSAULT SYSTEMES	EUR	1 629	56 917,26	1,92
SAP	EUR	1 000	244 400,00	8,23
Matériels et équipements informatiques			114 840,00	3,87
ORDISSIMO	EUR	174 000	114 840,00	3,87
Métaux industriels et extraction			87 351,00	2,94
ARCELORMITTAL	EUR	3 300	87 351,00	2,94

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			12 233,85	0,41
BIOPHYTIS BSA 2023	EUR	24 467 707	12 233,85	0,41
Soins personnels pharmacies et épiceries			59 998,75	2,02
L'OREAL	EUR	175	59 998,75	2,02
Obligations			213 424,66	7,19
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			213 424,66	7,19
Services bancaires invest et de courtage			213 424,66	7,19
UPCAIR 10 07/31/26	EUR	20	213 424,66	7,19
Parts d'OPC et fonds d'investissements			304 583,00	10,26
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			199 133,00	6,71
ANTAREA PATRIMOINE-C	EUR	1 180	139 535,00	4,70
GUTENBERG OBLIGATIONS	EUR	180	59 598,00	2,01
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			105 450,00	3,55
GESTYS SANTE BIOTECH	EUR	285 000	105 450,00	3,55
Total			2 935 440,66	98,85

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

		Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)			uro (*)
	Libellé instrument	Actif	Passif	Devises à recevoir (+) Devises à livrer (-		es à livrer (-)	
	710111	1 40011		Montant (*)			
Tota	al	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

	Instruments financiers à terme – actions						
Libellé instrument Quantité/Nominal		Valeur actuelle pré	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

	Instruments financi	ers à terme – taux d	'intérêts		
Libellé instrument	Libellé instrument Quantité/Nominal		ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – de change

	Instruments financiers à terme – de change						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

	Instruments financiers	à terme – sur risque	e de crédit	
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions
Instruments financiers à terme – autres exp

	nstruments financiers	s à terme – autres ex	positions	
Libellé instrument	I Valeur actuelle presentee au bilan i		Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00 0,00		0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

	Valeur actuelle bil	e présentée au an	N	lontant de l'expo	sition en	Euro (*)	
Libellé instrument			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		Classe de part couverte
	A.G.III	1 40011	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Actif Passif		
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 935 440,66
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	349 505,48
Autres passifs (-)	-315 218,52
Total = actif net	2 969 727,62



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement **GESTYS VALEURS FAMILIALES**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024 Fonds Commun de Placement **GESTYS VALEURS FAMILIALES** 37, rue des Mathurins - 75008 Paris



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement **GESTYS VALEURS FAMILIALES**

37, rue des Mathurins - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS VALEURS FAMILIALES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de Christophe Coquelin KPMG le 12/09/2024 18:08:17

Christophe Coquelin Associé

BILAN ACTIF

	28/03/2024	31/03/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,0
Dépôts et instruments financiers	2 072 875,25	2 562 520,0
Actions et valeurs assimilées	1 929 047,21	2 512 120,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 929 047,21	2 5 12 120,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0.00	0.0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,0
Négociès sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances négociables	0,00	0,0
Autres titres de créances	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Parts d'organismes de placement collectif	143 828,04	50 400,
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	143 828,04	50 400.
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0.00	0.
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0.0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0.
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,
Titres empruntés	0,00	0,
Titres donnés en pension	0,00	0,
Autres opérations temporaires	0,00	0,
Contrats financiers	0,00	0,
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,
Autres operations	0,00	σį
Autres instruments financiers	0.00	0.
Créances	16 873,98	224 240,
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,
Autres	16 873,98	224 240,
Comptes financiers	119 083,52	28 371,
Liquidités	119 083,52	28 371,1
otal de l'actif	2 208 832,75	2 815 132,

BILAN PASSIF

	28/03/2024	31/03/2023
Capitaux propres	1	
Capital	2 179 331,19	2 555 505,24
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0.00	0.00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-7 964,90	13 269,96
Résultat de l'exercice (a, b)	9 984,08	13 552,10
Total des capitaux propres	2 181 350,37	2 582 327,30
= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0.00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	00,0
Autres opérations temporaires	00,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0.00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	27 482,38	232 804,82
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 482,38	232 804,82
Comptes financiers	0,00	0.00
Concours bancaires courants	0.00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	2 208 832,75	2 815 132,12

⁽a) Y compris comptes de régularisations

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/03/2024	31/03/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0.00	00,0
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de grè à grè	0.00	00,0
Autres engagements		
Total Autres engagements	00,00	00,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0.00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0.00	00,0
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	00,00	2,80
Produits sur actions et valeurs assimilées	59 744,27	68 367,58
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0.00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	00,0
Autres produits financiers	0.00	0.00
TOTAL (I)	59 744,27	68 370,38
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de fitres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0.00	0.00
Charges sur dettes financières	0.00	139,33
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	139,33
Résultat sur opérations financières (I - II)	59 744,27	68 231,05
Autres produïts (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	45.491,50	51 137,46
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	14 252,77	17 093,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 268,69	-3 541.49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0.00	0.00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	9 984,08	13 552,10

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
С	FR0010946574	2 % TTC maximum Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion Néant. dont frais de gestion financière : 0 %	Actif net
		dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
С	FR0010946574	2% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0010946574 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé de	Clé de répartition (en %)	
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,18%TTC Max Pour les actions, warrants et droits dont une commission fixe pour le dépositaire : France 25€ TTC Etranger 30€ TTC			
Pour les TCN BT Une commission fixe acquise 100% au dépositaire France 25€ TTC Etranger 55€ TTC			
Pour les Marchés à Terme Futurs EUREX : 8€ TTC/lot Max dont une commission fixe pour le dépositaire : 2€ TTC/lot			
Options EUREX : 1,61%TTC Max Mini 15€ TTC dont une commission fixe pour le dépositaire : 0.35% mini 7€ TTC			
Pour les OPC : une commission acquise à 100% au dépositaire et à la charge de la société de gestion : OPC commercialisés en France ou admis en Euroclear : 15 € TTC OPC commercialisés à l'étranger : 40 € TTC OPC off-shore : 150 € TTC			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux.
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- · Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres: Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options:

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports .

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent,

la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sousjacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- · Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/03/2024	31/03/2023
Actif net en début d'exercice	2 582 327,30	2 784 583,40
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	98 936,47	65 069,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-481 736,01	-472 085,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	532 592,72	551 066,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-452 668,52	-487 571,49
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	00,0
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-85 110,36	-75 764,30
Différences de change	0,00	0.00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-27 244.00	199 935,12
Difference d'estimation exercice N	126 296,22	153 540,22
Différence d'estimation exercice N-1	153 540,22	-46 394,90
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	00,0
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 252,77	17 093,59
Acompte(s) versê(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0.00
Autres éléments	0.00	0,00
Actif net en fin d'exercice	2 181 350,37	2 582 327,30

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0.00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0.00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	90,00	0.00
ASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0.00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	00,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de converture	00,0	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0.00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif					-			
Depois	0.00	0,00	00,0	0,00	0.00	0,00	00,0	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00
Titres de créances	00.0	0,00	0,00	0,00	00,00	00,0	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	00,0	0.00	119 083,52	5,46	0,00	0.00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
Compres financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00
Autres operations	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	[3 mois - 1 an]	9/4	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	3%	> 5 ans	%
Actif										
Depôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0:00	0,00	00,0	0,00	0,00	0.00	0.00	00,0	0.00
Titres de créances	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
Comptes financiers	119 083,52	5,46	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00
Comptes financiers	0.00	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00
Autres opérations	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
Actions et valeurs assimilées	0.00	0.00	0,00	0.00	00.0	0.00	0.00	0.00
Obligations et valeurs assimilées	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0.00	0,00	0.00	0:00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession aur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
Contrats financiers	0.00	0.00	0,00	00.0	0,00	0.00	0.00	0.00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de converture	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/03/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	00,0

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	00,0
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0.00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			51 850,00
	FR0007057625	GESTYS SANTE B.3D	51 850,00
Contrats financiers			00,0
Total des titres du groupe			51 850,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire	
Total acomptes			0	0	0	.0	

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire		
Total acomptes		ı	0	(

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	9 984,08	13.552,10
Total	9 984,08	13 552,10

	28/03/2024	31/03/2023
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 984,08	13 552,10
Total	9 984,08	13 552,10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0.00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	28/03/2024	31/03/2023	
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	00,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 964,90	13 269,96	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0.00	
Total	-7 964,90	13 269,96	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et i	moins-values nettes	
	28/03/2024 31/03/2023		
C1 PART CAPLC			
Affectation			
Distribution	0.00	0.00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation.	-7 964,90	13 269,96	
Total	-7 964,90 13 269,96		
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				ϵ	ε	€	€	€
31/03/2020	C1 PART CAPI C	3 641 174,41	33 721,00	107,97	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	C1 PART CAPIC	3 471 621,62	24 624,245	140,98	00,0	0,00	0,00	0,00
31/03/2022	C1 PART CAPIC	2 784 583,40	19 991,719	139,28	0,00	0,00	0,00	13,72
31/03/2023	C1 PART CAPIC	2 582 327.30	16 984,00	152,04	0,00	0,00	0,00	1,57
28/03/2024	C1 PART CAPIC	2 181 350,37	14 436,00	151,10	0,00	0,00	0,00	0,13

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
CI PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	695,00000	98.936,47
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-3 243,00000	-481 736,01
Solde net des Souscriptions/Rachats	-2 548,00000	-382 799,54
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	14 436,00000	

COMMISSIONS

	En montant
CI PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	00,0
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	00,0
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/03/2024
FR0010946574 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	45 491,50
Pourcentage de frais de gestion variables	0.00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0.00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
Créances	Coupons et dividendes	1 344,58
Créances	SRD et réglements différés	15 529,40
Total des créances		16 873,98
Dettes	SRD et réglements différés	23 432,93
Dettes	Frais de gestion	4 049,45
Total des dettes		27 482,38
Total dettes et créances		-10 608,40

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	2 072 875,25	95,03
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 929 047,21	88,44
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	143 828,04	6,59
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	00,0	00,0
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	00,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	16 873,98	0,77
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-27 482,38	-1,26
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0.00
SWAPS	0.00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	119 083,52	5,46
DISPONIBILITES	119 083,52	5,46
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	00,0	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	2 181 350,37	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			1 929 047,21	88,44
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo, sur un marché régl. ou assimilé			1 929 047,21	88,44
TOTAL Actions & valeurs ass, nég, sur un marché régl, ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			1 929 047,21	88,44
TOTAL ALLEMAGNE			322 643,83	14,79
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	1 025	75 655.25	3,47
DE0007164600 SAP	EUR	202	91 493,22	4,19
DE0007236101 SIEMENS	EUR	301	53 264,96	4,5
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	368	102 230,40	4,69
TOTAL ESPAGNE			147 571,52	6,77
ES0113900137 BANCO SANTANDER	EUR	7 948	35 936,88	1,65
ES0148396007.INDITEX	EUR	2392	111 634,64	5,12
TOTAL FRANCE			1 086 752,85	49,82
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL.	EUR	7	97 006,00	4.45
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE.	EUR	175	36 758,75	69'1
FR0600120073 AIR LIQUIDE	EUR	261	50.331,24	2,31
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	1.817	115 324,99	5,29
FR0000120321 L'OREAL	EUR	200	87 730,00	4,02
FR0000120578 SANOFI	EUR	1 080	98 236,80	4.50

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif
FR0000120628 AXA	EUR	2 544	98.569,36	4,06
FR0000120644 DANONE	EUR	6.15	18 745,57	98'0
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	215	179 245,50	8,20
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	216	45.284,40	2,08
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	200	42.660,00	1,96
FR6011915339 ENERTIME	EUR	29 000	37,920,00	1,74
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	17.9 1.	68.577,84	3,14
FR001400LO86 DBT RGPT	EUR	73 000.	120 362,40	5.52
TOTAL PAYS-BAS			274 440,01	12,58
NL0000235190 AIRBUS	EUR	328	55.996,16	2,57
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	155	138 291,00	6,34
NE0011585146 FERRARI	EUR	106	42.824,00	1,96
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	1 418	37.328,85	17.1
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			97 639,00	4,48
USS949181045 MICROSOFT	EUR	251	97 639,00	4,48
TOTAL Titres d'OPC			143 828,04	65'9
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			143 828,04	65'9
TOTAL FRANCE			51.850,00	2,38
ER0007057625 GESTYS SANTE BIOTECH FCP 3DEC	EUR	85 000	51.850,00	2,38
TOTAL LUXEMBOURG			91 978,04	4,21

S valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
)295320872 AURORE INV.CROIS.PLUS CL.B.C.	EUR	154	91.978,04	4,21

28/03/2024

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%					
	NET UNITAIRE	DEVISE			
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR			

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement **GESTYS VALEURS FAMILIALES**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025 Fonds Commun de Placement **GESTYS VALEURS FAMILIALES** 37, rue des Mathurins - 75008 Paris



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement GESTYS VALEURS FAMILIALES

37, rue des Mathurins - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS VALEURS FAMILIALES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.
- les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels. - la note intitulée « Observation relative à la valorisation des titres FR0010400S3G4 -UPCAIR 10 07/31/26 », incluse dans la section relative aux obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN, au sein de la partie « Méthodes de valorisation » des règles et méthodes comptables. Cette note décrit les modalités de valorisation d'un titre non coté détenu en portefeuille.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels



Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier:



• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Date 2025

Date : 2025.08.12 17:58:04 +02:00

Amaury Couplez Associé